

Rapport annuel d'activité 2021.

Conseil d'administration du 14 mars 2022

Délibération 2022/03/CA-020

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-1 et L.712-3 ;

Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier ;

Après en avoir délibéré, les conseillers approuvent le rapport annuel d'activité 2021 (document joint).

Toulouse, le 14 mars 2022

Le Président,



[Signature]
Jean-Marc BROTO

Nombre de membres : 36	Nombre de voix favorables : 18
Nombre de membres présents ou représentés : 35	Nombre de voix défavorables : 17
	Nombre d'abstentions : 0
	Ne prennent pas part au vote : 0



UNIVERSITÉ
TOULOUSE III
PAUL SABATIER



RAPPORT D'ACTIVITE DE L'ETABLISSEMENT 2021

Université Toulouse III – Paul Sabatier



Cabinet de la Présidence



UNIVERSITÉ
TOULOUSE III
PAUL SABATIER



BILAN DE L'ACTIVITÉ 2021

Université Toulouse III – Paul Sabatier



Cabinet de la Présidence

SOMMAIRE

Préambule	4
Les processus de pilotage	
Gouvernance et pilotage.....	4
Politique de site.....	6
Responsabilité sociétale de l'Université.....	7
Communication / Information / Culture.....	9
Les processus mission	
Recherche, valorisation et diffusion du savoir.....	9
Formation et Vie étudiante.....	11
Relations internationales.....	15
Partenariats économique et industriel - Innovation.....	16
Les processus support	
Finances.....	17
Ressources humaines.....	18
Patrimoine.....	19
Numérique.....	20

Préambule

L'année 2021 a été marquée par la constitution, rédaction, transmission et suivi de documents officiels tels que les réponses aux questionnaires à destination de la Cour des Comptes, tant dans son contrôle organique que juridictionnel de l'UT3 pour la période 2016-2020, le volet spécifique de l'UT3 et commun (UFTMiP) du contrat pluriannuel 2021-2026 à destination de la DGESIP et de la DGRI (MESRI), les supports aux Dialogues stratégiques et de gestion avec le Rectorat ou encore la contribution à la préparation de la réponse du site à l'AAP « ExcellencES sous toutes ses formes » du PIA4.

Les processus de pilotage

Gouvernance et Pilotage

Gouvernance

L'attribution (montant et affectation) de notre dotation d'état pour compensation de charge de service public fait l'objet depuis l'année universitaire 2019-2020 d'un dialogue stratégique et de gestion avec le Rectorat. Le DSG1 (phase 1, octobre) permet d'obtenir sur justification des fonds supplémentaires par rapport à la dotation récurrente (ex : obtention en 2021 de 1,3 M€ de RIFSEEP et 700 k€ de masse salariale non soclée suite à la demande au DSG1 2020). Le DSG2 (mars) concerne le financement de projets jugés transformants ou structurants. Depuis septembre 2021, DSG1 et 2 sont calendairement intervertis, ce qui fait qu'en 2021, il n'y a pas eu de dialogue sur la dotation de base (octobre 2020 pour 2021 et mars 2022 pour 2022).

La préparation du DSG2 (mars 2021) a intégré le bilan des deux actions financées lors du DSG2 2020 et déployées en 2021. La première portait sur la mise en place d'une base de données patrimoniales (logiciel Abyla), avec une prestation de géomètres pour les plans de bâtiments absents dans nos archives numériques, ainsi que l'intégration de données liées à la sécurité des biens et des personnes. La seconde action concernait le premier volet d'un projet de mise en place d'un SI Décisionnel sur les métiers Finances et Formation, dont le déploiement permettra la production de rapports de gestion, de constats partagés et d'aide au pilotage (cf point pilotage).

Les trois actions proposées pour financement au DSG2 2021 ont été soutenues financièrement : le second volet du projet de mise en place du SI Décisionnel (brique RH, dont la masse salariale), l'élaboration du Schéma Directeur du Numérique, visant à prioriser sur cinq ans les actions de transformation numérique de l'administration, de la pédagogie et de la recherche. Enfin, sur le nouveau volet Recherche et Innovation de l'AAP, un projet porté par Le Catalyseur, intitulé « Innovation, Créativité et Entrepreneuriat dans la Recherche » d'accompagnement de doctorants, chercheurs et équipes de recherche au développement de l'innovation et à la création d'entreprise.

L'UT3 a également contribué à la préparation du DSG2 2021 de l'UFTMiP. Trois projets ont été arbitrés favorablement : l'étude de faisabilité d'un projet de construction pour une conservation patrimoniale mutualisée, la Cartographie interactive des villes universitaires d'équilibre (logiciel DataVUE) et le renforcement du service Europe partagé (sensibilisation et formation, détection de porteurs, offre de services pour le montage de projets).

Le contrôle des comptes et de la gestion de l'UT3 sur la période 2016-2020 par la Cour des Comptes (le précédent datant de 2017 pour la période évaluée 2011-2015) a mobilisé l'équipe présidentielle, les services centraux et les composantes.

La CdC est chargée de contrôler la régularité des comptes publics et de vérifier le bon emploi des fonds publics, elle émet des observations qui sont communiquées aux institutions contrôlées ainsi qu'à leurs autorités de tutelle. Pour le contrôle de régularité (ou contrôle juridictionnel), la CdC juge les comptes des comptables publics et vérifie, sur pièces et sur place, la régularité des recettes et des dépenses décrites dans les comptabilités publiques. Pour le contrôle de la gestion (ou contrôle organique), la CdC vérifie le bon emploi des fonds publics.

Le contrôle organique d'UT3 a débuté en avril pour se réaliser en trois temps : contrôle sur pièces (Questionnaire 1 ; avril-mai 2021), contrôle sur site du 5 au 8 juillet 2021 et contrôle sur pièces (Questionnaires 2 à 5 ; juillet-janvier 2022). Le contrôle juridictionnel s'est déroulé sur site à la même date, sous la coordination de l'Agent comptable de l'UT3.

La Démarche Qualité déployée a permis d'organiser la collecte et l'harmonisation des réponses et le respect des délais courts sollicités par la CdC. Au total, ce sont près de 600 pages de réponses aux questions qui ont été transmises, auxquelles se sont rajoutées près de 1700 pièces annexées. La publication des observations de la CdC est attendue courant premier semestre 2022.

L'élaboration du Contrat pluriannuel 2021-2026 avec l'Etat, porté par l'UFTMiP, a mobilisé l'UT3 pour son volet spécifique ainsi que pour le volet commun de site. Dans les deux cas, la contribution a porté sur la mise à jour des axes stratégiques de l'établissement (février), sur le bilan des indicateurs et jalons du contrat quinquennal 2016-2020 (février), sur la préparation des rencontres avec la DGESIP et la DGRI pour le dialogue contractuel (avril-mai), enfin la rédaction du document initial (juin-juillet).

Un premier retour du MESRI en octobre a permis de préciser certains points et de partager une liste des indicateurs et jalons. Enfin, le document en version finale, intégrant les cibles des indicateurs et jalons, a été déposé en décembre au MESRI après un avis favorable du CA de l'UT3 (13 décembre 2021). Ce dernier document a été validé par le MESRI pour les volets spécifique UT3 et commun UFTMiP. Ils seront proposés aux instances pour approbation (CAc, CTE et CA) avant signature du contrat avec la Ministre courant mars 2022.

La nouvelle contractualisation se démarque des précédentes par la disparition des indicateurs communs aux universités françaises, qui a demandé à l'établissement un exercice nouveau de définition/proposition de ceux-ci. Des fiches descriptives de ces indicateurs ont été élaborées afin d'en assurer la qualité de requête.

Un travail conséquent a été réalisé dans la redéfinition et le cadrage de la gouvernance du domaine Recherche de l'établissement, avec la mise en place du Comité d'Orientation Scientifique (réflexions prospectives sur les volets Recherche et Formation) et des Directoires de la recherche (définition de la stratégie par domaines disciplinaires et des moyens associés) (vote du CA de l'UT3 le 12 avril 2021).

Dans le cadre de la stratégie de l'établissement, les 4 facultés de santé ont fusionné pour créer au 1er janvier 2022 (adoption des statuts en CA de l'UT3 du 25 octobre 2021) la Faculté de Santé rassemblant médecine, sciences pharmaceutiques, chirurgie dentaire, maïeutique et formations paramédicales. Les élections pour la direction de cette composante seront organisées dans le courant mars 2022. Dans l'attente des élections, des dispositions transitoires ont été adoptées, conformément aux statuts de la Faculté de Santé, et mises en place à partir du 1er janvier 2022. Elles prévoient l'instauration d'un directoire politique et d'un directoire administratif.

Cette fusion, première en France, a été vue par le Hcéres dans son dernier rapport 2020 comme « un atout indéniable du site permettant de capitaliser sur la force de frappe considérable dont le site

toulousain dispose en renforçant le réseau scientifique de pointe à l'interface de l'UT3, du CHU et des instituts partenaires ».

La Faculté de Santé constitue un élément fondateur du futur Centre Universitaire d'Enseignement et de Recherche en Santé (CUERS). Le CUERS, projet structurant à la dimension du site toulousain porté par l'UT3, implique les organismes de recherche, le CHU de Toulouse, l'IUCT-Oncopole, les écoles d'ingénieurs et l'ensemble des universités toulousaines ainsi que les industries du domaine de la santé. Il vise, par un continuum formation – recherche – innovation, à articuler les forces scientifiques majeures du site toulousain en biologie – santé, mais également en ingénierie et sciences dures ainsi qu'en sciences humaines et sociales au service du « vivre en bonne santé ». Le CUERS bénéficie d'un soutien fort des collectivités, de la Région Occitanie, de Toulouse Métropole et de l'Etat qui l'ont présélectionné dans le cadre du CPER 2021-2027.

Pilotage

Le travail de mise en place de la Démarche Qualité initié en 2020, portant sur les processus auxquels s'adossent les projets des services, a été intégré dans la définition de la Stratégie 2020-2030 de l'UT3 (vote du CA de l'UT3 le 2 novembre 2020). Les équipes présidentielle et administrative ont été mobilisées en 2021 afin de définir la feuille de route de l'établissement (ambition/processus ; projets, actions, périmètres, indicateurs/jalons, calendriers). Cette démarche en synergie a permis de confronter l'ambition aux réalités fonctionnelles, menant à une projection consolidée.

Cette Démarche Qualité a également démontré son intérêt lors de l'élaboration du volet spécifique du contrat pluriannuel 2021-2026 avec le MESRI, dont la totalité des objectifs et actions est issue de la Stratégie 2020-2030 de l'UT3. Ce document a également permis de faire des propositions concrètes contribuant au volet commun du contrat pluriannuel de site.

Une fois signé, le contrat pluriannuel servira de base de travail pour la définition des contrats d'objectifs et de moyens, liant l'établissement et ses composantes (démarrage 1er semestre 2022).

Un élément crucial pour l'amélioration du pilotage de l'établissement réside dans le déploiement d'un Système d'Information dédié à l'aide décisionnelle, permettant d'établir et de suivre le tableau de bord de l'équipe présidentielle. Ce dispositif nécessite, au préalable, la consolidation de nos SI « métier », et de connaître les possibilités offertes dans le requêtage des données et de leur suivi dynamique. En 2020, nous avons initié le déploiement d'un outil dénommé SI Décisionnel qui requête et iconographie automatiquement des indicateurs se sourçant dans les bases de données développées par l'AMUE (SIHAM, SIFAC, ABYLA, Apogée, etc.).

Les premiers domaines sur lesquels nous avons initié la démarche concernaient les briques « Finances » et « Formation ». Le volet dit Finances a nécessité un travail approfondi de coordination entre le Domaine Finances - Achats et l'agence comptable de l'UT3 et a mis en évidence la nécessité d'aligner les usages de ces directions très liées. Par ailleurs, nos attentes étant au-delà de celles du fournisseur (Université Rennes I), certains développements (mis à disposition de tous les possesseurs de ce SI Décisionnel) ont dû être réalisés. En effet, au-delà de la simple exécution budgétaire proposée, nous souhaitons disposer d'un outil d'accompagnement sur tout le cycle budgétaire. Cet outil de suivi est à présent finalisé. Les développements réalisés par l'UT1 sur la partie comptable nous convenant, celle-ci est également déployable au très court terme. La collaboration avec l'UT1, l'UT2 et l'INPT est l'occasion de mutualiser et d'échanger de bonnes pratiques.

La brique « Formation » a nécessité moins de développement, nos préoccupations étant proches de celles du fournisseur. Le recettage est en cours, afin de consolider les résultats avant déploiement des tableaux de bord. Enfin, la brique « Ressources Humaines » est en phase d'initialisation. Pour cette dernière, nous nous attendons à un travail aussi conséquent que pour la brique « Finances ».

Un chantier important a été lancé en septembre 2021, sous portage de la Démarche Qualité, impliquant les acteurs politiques et fonctionnels des domaines SI, Communication et RH : la refonte complète de notre internet en un Espace Numérique de Travail.

Profitant de la nouvelle vague de contractualisation, notre établissement a été à l'initiative d'une entreprise structurante : la renégociation et l'harmonisation des conventions 2021-2026 qui nous lient aux organismes nationaux de recherche et aux autres établissements du site. En lien avec la politique de site, les conventions et accords-cadres avec les ONR ont été signés avec le CNRS (novembre 2021), ou sont programmés avec l'Inserm et l'IRD (à finaliser en février 2022).

Politique de site

L'année 2021 a été l'année charnière durant laquelle les partenaires de la ComUE UFTMiP, fondateurs et associés, établissements ESR et ONR, se sont rencontrés de façon régulière et intensive, pour remettre le site dans une démarche de projection collective autour du futur projet structurant en réponse à l'AAP « ExellencES sous toutes ses formes » du PIA4 et autour du contrat pluriannuel de site avec l'Etat.

L'élaboration d'un projet en réponse au PIA4 a débuté au printemps dans la cadre de la mission de Patrick Lévy, portée par la Région et la Métropole. La démarche fut de rédiger, en premier lieu, un projet scientifique intégratif de Recherche dans lequel les STS et SHS se retrouvent autour de défis sociétaux. Le second temps fut de placer le curseur de l'engagement de chaque établissement fondateur dans son niveau de transfert vers l'entité commune (ComUE ou EPE). Il en a résulté, à l'été, le texte des principes fondateurs validé par les CA des universités et écoles. Un long effort a ensuite été fourni dans la définition de la gouvernance recherche qui doit assurer la répartition des moyens du PIA4 par des mécanismes d'appels à projet. Puis une réflexion a été organisée autour de synergies dans le domaine de la Formation, découplée de la Recherche.

Ce n'est qu'en toute fin d'année que le modèle de ComUE expérimentale souhaité par les établissements du site a été précisé (choix entre 3 niveaux d'implication) permettant de formaliser le volet institutionnel (TIRIS). Le dépôt du dossier global devant avoir lieu au 31 janvier 2022 et au vu de ce déroulé lent et inclusif (dont la conséquence est le partage du plus petit dénominateur commun), un projet alternatif (TTU) a été lancé dans l'urgence en fin d'année 2021, à l'initiative de l'UT3. Les deux projets ont été discutés avec le CA de l'UT3 en réunion d'échange. L'arbitrage final fut de ne soumettre que le projet TIRIS à l'ANR.

Evidemment, hors PIA4, de nombreux autres dossiers stratégiques affairant à la Recherche ont été traités : la définition et la mise en œuvre des défis-clé financés par la Région (désormais au nombre de 7), notre contribution aux PEPR portés par les ONR et la soumission d'un PEPR rédigé par le domaine STS (UT3, écoles) autour de l'ingénierie durable. De même, les réponses ont été élaborées en commun autour de la mobilité doctorale (CoFund), des sciences pour et par la société (SAPS), mobilisant l'ensemble des bureaux du DRDV de l'UFTMiP, ou encore autour du projet UNIVERSEH (Beyond Universeh).

Responsabilité Sociétale de l'Université

La responsabilité sociétale de l'Université dans ses différentes dimensions a été portée au niveau du processus de pilotage au regard de la transversalité de ces dimensions d'une part et de leur importance croissante d'autre part. La RSU mobilise une VP déléguée, 4 Chargés de mission, 4 Référents (Mobilités Douces, Biodiversité, écoResponsabilité, Cordées de la réussite), 1

Coordonnatrice administrative, 1 réseau de correspondants Egalité (binômes mixtes) et 1 réseau de correspondants Handicap dans les composantes.

La Labellisation DD&RS a été obtenue fin 2020 pour une durée probatoire de 2 ans. Les actions inhérentes à la feuille de route associée ont été suivies en 2021. Les remarques du comité de labellisation sont en cours de résolution (SDPH règlementaire réalisé depuis, Bilan des gaz à effet de serre en cours et service administratif de soutien dédié à mettre en place).

La Responsabilité Sociétale est classiquement déclinée en 3 volets :

- **Egalité et lutte contre les discriminations :**
Dans le cadre de nos engagements règlementaires (Plan Egalité, voté en CA fin 2020), le Plan Egalité de l'UT3 (PEUPS) a été mis en œuvre et le suivi des actions réalisé en 2021. Nous pouvons en particulier mettre en avant :
 - Les actions de sensibilisation de la population étudiante aux stéréotypes (babyfoots mixtes, livres et jeux de société sur l'égalité femmes-hommes, mise à disposition et/ou en prêt auprès des associations étudiantes) et la sensibilisation auprès des premières années de licence : L1 SNAF et L1 STAPS ;
 - L'enquête menée sur les modes de vie, la santé et la sécurité des étudiants.
 - Le Rapport sur les violences au sens large, les violences sexistes et sexuelles, les cyberviolences, les conséquences de la situation sanitaire ou encore la prostitution étudiante à l'UT3 ;
 - La mise en place de la « Cellule d'écoute » de victimes et envoi de signalements à la Direction générale des services.
- **Gestion environnementale :**
L'année 2021 a surtout été consacrée à la participation et portage de manifestations :
 - Contribution à la COP2 étudiante et signature par UT3 en avril 2021 (UT3 est la première université française à signer ce document) ;
 - Participation au World Clean Up Day depuis 2020 ;
 - Soutien à l'organisation et la diffusion à destination des étudiants de l'UT3 de manifestations (Conférence sur l'énergie et le climat, association Green Sab' Conférence débat « UPS in SPACE »).
- **Situations de handicap :**
Le Schéma Directeur Pluriannuel du Handicap règlementaire, en souffrance depuis 2019, intégralement monté en 2020, a été finalisé et voté dans les instances UT3 au printemps 2021. Des actions pour les étudiantes et étudiants en situation de handicap ont été menées comme :
 - L'amélioration de l'accueil et l'accompagnement de plus de 600 ESH (efficacité dans le traitement des dossiers ESH et l'élaboration des Plans d'accompagnement individualisés) ;
 - La mise en place de correspondants handicap administratifs et pédagogiques dans chaque composante pour améliorer le suivi des ESH ;
 - La pratique d'Activités Physiques Adaptée par les ESH dans le cadre d'un partenariat avec le pôle Sport de l'UT3 et le Stade Toulousain rugby handisport ;
 - La constitution d'un groupe de travail sur les troubles « DYS » ayant pour objectif de fournir aux enseignants de l'UT3 des recommandations de bonnes pratiques.Des actions ont aussi porté sur les personnels en situation de handicap. Ainsi, dans le cadre de leur accompagnement et le maintien dans l'emploi, 19 aménagements de postes ont été réalisés.
Enfin, concernant la politique d'accessibilité, l'UT3 a fait l'objet d'un diagnostic qui a débouché sur un le calendrier d'Agenda d'accessibilité programmée. Une campagne de levée des non-conformités est en cours. De plus, le partenariat avec Picto Access a permis, au-delà du diagnostic, d'améliorer l'information/communication des actions RSU. Une Sensibilisation des

acteurs et une proposition de sites accessibles ont été réalisées. Notons également, la création d'un groupe de travail unique en France « Sign'Maths », qui traduit les mathématiques en langue des signes.

Communication / Information / Culture

L'année a été marquée côté Communication par le départ du directeur de la Communication. Aussi le pilotage des actions courantes du pôle Communication a-t-il été assuré par la sphère politique. La vacance du poste de direction a toutefois permis une réflexion quant à l'évolution globale de la Direction Communication Culture et Evènements, au vu de notre ambition de rayonnement et de la fragilité RH de la plupart des pôles de cette direction.

Parmi les actions de communication interne à l'UT3, nous retiendrons :

- La cérémonie des vœux 2021 (clip vidéo) ;
- L'accueil des nouveaux entrants 2021, en mode adapté aux conditions sanitaires ;
- La poursuite de la version hebdomadaire de la newsletter Paul Sab' Hebdo.

Concernant la communication vers l'extérieur, en lien surtout avec la crise sanitaire et la politique de site, la communication par voie de presse et par les réseaux a été poursuivie :

- Contenus des pages d'actualité, Covid-19 et équipe présidentielle du site internet ;
- Réponse aux sollicitations des journalistes.

Concernant l'aspect culture, nous retiendrons la création d'une Commission Culture (CA du 12 avril 2021), réunissant les acteurs de l'action culturelle à l'Université et ceux du territoire toulousain et régional pour développer l'offre culturelle de l'établissement en se conformant aux directives ministérielles (décret 2018-792 du 13 septembre 2018).

Les processus mission

Ces missions correspondent au service public que nous opérons pour l'Etat et sont par essence des missions transverses aux services administratifs de support de notre établissement.

Recherche, valorisation et diffusion du savoir

La réorganisation de la Direction du Soutien aux Laboratoires ayant été réalisée en 2020, un chantier important dans les dispositifs de soutien a été la mise en œuvre de la cellule « Grands Projets d'Avenir ». Cette cellule rassemble et coordonne l'ingénierie de projet allant de la veille/prospection, à l'aide au montage, au suivi et à la justification auprès des financeurs. Cet interlocuteur unique sur le flux complet est dédié aux projets lourds et visibles (comme les projets européens et internationaux, les objets du PIA, etc.). Initiée sur le versant Recherche, cette cellule portera également les projets d'envergure de Formation.

Une nouvelle Commission Habilitation à diriger des recherches, composée de membres de la Commission Recherche du CAc, a été installée pour le traitement des candidatures.

L'établissement, toujours en lien avec la Stratégie 2020-2030, s'est doté d'une cellule « Médiation, Ethique et Déontologie » ayant une adresse mail dédiée pour recueillir les demandes de la part du personnel et des usagers et instruire les dossiers de manière adaptée au contenu de la demande

(difficultés interpersonnelles, production en recherche ou en enseignement). Il s'agit d'instruire le dossier du point de vue de l'éthique, de la déontologie et de l'intégrité scientifique (pratiques de la recherche, plagiat, ou la place des auteurs dans l'article à publier). Une page dédiée a été créée sur le site intranet de l'Université au cours du troisième trimestre 2021. L'UT3 a également acquis et déployé un logiciel anti-plagiat au 3^{ème} trimestre 2021, en lien notamment avec les Ecoles doctorales afin de le rendre obligatoire pour les thèses de Sciences en 2022.

Un travail important de caractérisation à des fins de pilotage a été réalisé par des groupes de travail dédiés. La Commission Recherche du CAC, sous animation du VP-CR, s'est saisie des sujets aussi divers que les dotations des UMR/URU ou la caractérisation des URU (structures nouvelles) ou la caractérisation et la cartographie des Fédérations et Plateformes technologiques et d'expertise.

Par ailleurs, la cartographie des objets du PIA a été réalisée et une aide au démarrage des nouveaux projets (EUR et Campus des Métiers) proposée. Les projets en cours sont accompagnés (et résolution de problèmes ou conflits) tout comme les réponses à l'appel du PIA4 (Chaires de professeur junior, etc.).

L'inventaire (et numérisation) des Collections et Patrimoine immatériel et Collections scientifiques a été réalisé. A cette occasion, l'UT3 a intégré le GIS RECOLNAT afin d'optimiser la gestion et valorisation des collections.

Un nouveau projet structurant réside dans la définition d'un processus visant l'émergence de l'Interdisciplinarité à l'UT3. Ce projet, porté par la VP déléguée Interfaces et interdisciplinarité pour la recherche, s'inscrit dans la feuille de route de l'établissement. Diverses actions d'initialisation/cartographie ont été menées :

- Démarrage du « quart d'heure de l'interdisciplinarité » dans les réunions en présentiel de la CR, visant à promouvoir des mises en relations de chercheurs/équipes par le truchement des référents de laboratoires ;
- Organisation des appels d'offres Tremplin de la CR, phares du soutien de l'UT3 à l'émergence de projets interdisciplinaires ;
- Réalisation de la première enquête annuelle de terrain sur les projets réalisés au cours des 3 dernières années (442 regards ayant produit 134 saisies réalisées par 42 laboratoires, authentifiés par une moyenne de 1,5 sources de financement) ;
- Définition des modalités d'attribution du contrat doctoral « bonus », qui récompensera annuellement, l'Ecole doctorale évaluée par la CR comme étant la plus méritante dans ses attributions interdisciplinaires.

Dans le cadre de nos relations partenariales recherche avec le tissu industriel, le programme « préservation de l'emploi R&D » de France Relance a été déployé. Basé sur la mobilité des personnels entre laboratoires et entreprises, 11 collaborations de recherche ont été traitées et signées pour environ 9,6 ETPT (chaque mobilité étant réalisée à 80 % chez le partenaire) représentant un total de ressources de presque 1,2 M€, budgets d'accompagnement inclus.

Durant l'année 2021, le nécessaire a été réalisé pour régulariser le versement des primes aux inventeurs, instaurées par le décret n°2005-1217 du 26 septembre 2005. Ce dossier a nécessité un traitement transversal impliquant les directions DSL, DFA, DSC et DRH. Il a été décidé une antériorité de dix (au 1er janvier 2011) pour les primes au brevet d'invention. Ces primes, ainsi que les primes d'intéressement pour les inventions licenciées, ont été versées aux personnels concernés sur la base de 220 brevets répertoriés. Une procédure est maintenant en place pour systématiser le versement de ces primes.

De même, le renforcement des liens entre l'UT3 et le CHU de Toulouse, incluant la recherche clinique, fait partie de nos projets stratégiques, tant pour favoriser l'interdisciplinarité en recherche

clinique que pour harmoniser/coordonner les cellules d'innovation et transfert. L'UT3 reprend sa place de partenaire majeur du CHU toulousain.

L'UT3 s'est fortement impliquée au niveau du site, notamment au sein du bureau Recherche du Département Recherche/Doctorat/Valorisation de l'UFTMiP et au sein du groupe d'écriture du projet scientifique en réponse à l'AAP « ExcellencES sous toutes ses formes » du PIA4, mais également par le déploiement du dispositif des défis clé de la Région (11 nouveaux défis clé en 2021-2022), ou encore des PEPR exploratoires nationaux.

Dans le cadre de la nouvelle contractualisation 2021-2027, les projets d'équipements pour la Recherche proposés au CPER ont été accompagnés. Enfin, la publication des AAP du PIA4 a permis de relancer les bureaux du site en Science et société, en Culture Scientifique et Technique (diffusion des savoirs) et en Science ouverte.

Formation et Vie étudiante

La Formation et la Vie universitaire ont encore été lourdement impactées par la pandémie due au Covid-19 lors de l'année universitaire 2020-2021. Les enseignements ont dû basculer périodiquement à distance ou en demi-jauge, et même si les évaluations ont pu se tenir en présentiel, l'ensemble de notre communauté, enseignants, enseignants-chercheurs, administratifs, s'est employé à assurer la continuité pédagogique et à faire face, autant que faire se peut, pour accompagner les étudiants dans cette situation exceptionnelle.

Structuration

La Direction des études et de la vie étudiante, devenue Direction de la formation et de la vie universitaire, a nécessité une profonde réorganisation (suite aux rapports IGAENER 2015, AMUE 2018) qui a été menée à bien. Elle n'a pas pour but le seul renforcement des effectifs, mais bien une meilleure structuration, efficacité administrative et un accroissement à la fois de la capacité de cette direction à remplir ses missions, mais aussi de les accroître. La nouvelle organisation de la DFVU s'articule autour de 4 pôles :

- Un pôle soutien opérationnel des formations ;
- Un pôle appui au pilotage des formations ;
- Un pôle accompagnement social et administratif des étudiants ;
- Un pôle animation, soutien aux associations et accompagnement de la vie universitaire.

Un Département de Langue transversal à l'Université a été créé afin de proposer un enseignement en langues harmonisé et plus lisible, en prenant en compte les besoins des composantes, et de préparer une structure pertinente et légitime de mise en œuvre de la certification obligatoire en langues étrangères du premier cycle.

Des textes réglementaires ont été rédigés concernant :

- Le régime spécial étudiant (mars 2021) ;
- Les règles de progression en Licence Professionnelle ;
- Les nouveaux statuts du SCUIO-IP.

Enfin, l'implémentation d'une plateforme e-Recours fluidifie le travail de la commission Recours présidée par la médiatrice de l'Université et réduit en particulier les temps de réponses aux candidats (passage de plusieurs semaines à quelques jours).

Vie étudiante et de campus

Depuis 2018, l'Université perçoit comme produit de la CVEC environ 1,9 M€ / an. Une moitié de ce financement est dévolue à des opérations pluriannuelles (sport, culture, médecine préventive, amélioration des bâtiments, bibliothèques, etc.), l'autre moitié se répartit entre aide sociale, projets étudiants et AAP CVEC. Ces ressources ont permis de mieux accompagner les étudiants en situation précaire dont le nombre a fortement augmenté à cause de la crise sanitaire (+200 k€ en 2019-2020) et de renforcer, par une opération conjointe UFTMiP/Région Occitanie/CROUS, l'offre de service dans les villes universitaires d'équilibre.

Pour augmenter la visibilité de l'utilisation de la CVEC auprès de la communauté étudiante, la double commission CVEC/FSDIE a disparu au profit d'une commission CVEC unique avec une publication annuelle d'un bilan sur le site internet.

La DFVU, avec le support de la DSI, s'est fortement mobilisée pour répondre aux besoins des étudiants en mettant en œuvre des aides d'urgence et plusieurs dispositifs pour soutenir les étudiants dans leur quotidien en période de crise sanitaire :

- Prêts d'ordinateurs (800) ;
- Aide à la connexion (797 clés 4G prêtées sur 2 vagues en cofinancement avec la Région et la Métropole toulousaine) ;
- Aides financières d'urgence (400 k€) ;
- Organisation avec les associations étudiantes de distribution de colis alimentaire ;
- Soutien psychologique avec atelier de parole ;
- Cycle d'ateliers autour du bien-être et de la gestion du stress.

L'Université a répondu à un AAP de l'ANDES pour la création d'une épicerie solidaire, qui a également fait l'objet de soutiens de mécènes (Banque populaire, MAIF) grâce à la fondation Catalyses. Cette épicerie sera gérée par l'Université tout en impliquant les associations étudiantes. Ce choix a été fait pour assurer une pérennisation de la structure. Elle a ouvert ses portes en décembre 2021. Elle propose, aux étudiants rencontrant des difficultés temporaires, des produits alimentaires et des produits d'hygiène, à la vente à moindre coût (10-30 % du prix réel).

Enfin, le financement d'un contingent de 10 logements d'urgence a été mis en place grâce à un partenariat avec le CROUS, ainsi qu'une aide au transport grâce à un partenariat avec l'opérateur Tisséo.

Innovation pédagogique et digitalisation

Une ambition forte de l'établissement porte sur l'accompagnement à l'innovation pédagogique pour les enseignants et enseignants-chercheurs. Ce projet est porté par la VP CFVU, la VP déléguée Innovation, interdisciplinarité et accompagnement pédagogique ainsi que par deux Chargés de mission.

Un dispositif fédérateur unique, permettant d'une part l'accompagnement des initiatives pédagogiques, le soutien au changement des pratiques en matière de formation et d'enseignement et, d'autre part, la transformation digitale des processus de formation en prenant en compte l'approche par compétences, a été créé. Ce « Dispositif » accompagne l'enseignant dans la transformation de son enseignement, mais aussi dans son évaluation par les étudiants. Enfin, à la demande des étudiants qui souhaitent être acteurs de leur formation, il a également pour vocation d'accompagner les étudiants dans leur activité de tutorat, en les aidant à la structurer et à l'évaluer. Ce dispositif s'appuie avant tout sur les structures existantes mais nécessite une organisation de l'accompagnement.

Trois axes ont été définis :

- Axe 1 : « objectifs métiers » accompagnant la constitution de blocs de compétences qui permettront de qualifier les apprenants dans des domaines en lien avec des activités professionnelles ciblées ;
- Axe 2 : « scénarisation pédagogique » accompagnant l'enseignant pour faire un état des lieux de sa pratique, l'aidera à fixer les attendus de l'apprentissage en veillant à l'alignement pédagogique ;
- Axe 3 : « transformation digitale des processus de formation » accompagnant la mise en place d'une stratégie de conduite du changement reposant sur les usages efficaces du numérique dans les différents processus de la formation. Un « aiguilleur » sera l'interlocuteur unique pour toutes les demandes d'accompagnement. Chef de projet, il sera responsable de l'aiguillage, de l'information, de l'orientation et de la coordination des projets. Il devra suivre les différentes actions et apporter une réponse différenciée en fonction du degré de maturité du projet.

La réponse positive à un AAP du Ministère va permettre de renforcer l'axe 3 et de mettre à disposition des enseignants des stations d'enregistrement. Ce financement vient accompagner le financement déjà obtenu dans le cadre du projet « The Campus » porté par l'UFTMiP et qui a permis de soutenir des projets d'e-TP, le financement de matériel destiné à l'hybridation et le recrutement d'une ingénieure pédagogique et d'un informaticien. La première renforce l'axe 2, le second l'axe 3 du dispositif pédagogique.

La crise sanitaire a encouragé la création de ressources pédagogiques numériques et audiovisuelles. L'Université a répondu aux demandes des enseignants et enseignants chercheurs désirant se former aux outils (Zoom, Wooclap, etc.) en :

- produisant des tutoriels pour l'usage de webconférence et l'animation de classes virtuelles et la mise en place d'un site web dédié à la transformation digitale du numérique (<https://transformation-digitale.univ-tlse3.fr>) ;
- corédigeant un document décrivant les différents environnements de e-TP et leur apports dans le pédagogie ;
- mettant à disposition un « guide méthodologique de la transformation digitale de la formation », associant l'approche qualité *via* l'amélioration continue et la pédagogie agile. L'objectif de ce guide est de proposer des modèles de transformation digitale pouvant être mis en œuvre par les enseignants et s'inscrivant dans une démarche de Formation tout au long de la vie des apprenants.

Formation initiale

L'année universitaire 2022-2023 verra la mise en place de la nouvelle offre de formation accréditée par le MESRI (juillet 2020). Le cadrage institutionnel de son déploiement a été validé et réalisé (CFVU de mai 2021, CA de mai 2021) au moyen de la :

- Lettre de cadrage pédagogique ;
- Soutenabilité de l'offre de formation ;
- Rédaction du cadrage de l'approche par les compétences, voté en CFVU, rédaction d'un guide d'accompagnement et formation des enseignants (équipe A'COMP).

De nouvelles formations ont été ouvertes dès la rentrée universitaire 2021 :

- Un Parcours de Préparation au Professorat des Écoles, porté par la faculté Sciences et Ingénierie et adossé à la Licence mention Mathématiques, avec le Lycée Bellevue comme partenaire ;
- Les Licences mention Sciences pour la Santé en Ergothérapie, Psychomotricité, Pédiatrie-podologie, Orthoptie, Manipulateur Radio, Audioprothèse, portées par faculté Santé.

- Le parcours de Master 2 « Cadre de santé - Orientation Management en Santé » adossé à la Mention de Master Santé Publique, Université Toulouse 3.

Le Diplôme universitaire Paréo, qui propose une année de transition entre le lycée et l'Université pour aider les étudiants à réfléchir à leur projet d'orientation, a été labellisé par le Ministère, pour une première rentrée en 2022.

L'UT3 a accompagné la mise en place des réformes ministérielles : études de Santé (PASS-L.AS) et création des BUT. La mise en place de ces deux réformes, en dépit de la situation sanitaire, a entraîné de nombreuses demandes d'information de la part des lycéens et des parents. Le SCUIO-IP a travaillé avec les responsables des formations impliquées pour renseigner et rassurer au mieux les lycéens, étudiants et leurs familles toute au long de l'année.

Cadrage économique de l'offre de Formation

Notre tutelle ministérielle nous a demandé de se placer dans une logique de soutenabilité économique de l'offre de formation déployée à la rentrée universitaire 2022.

Ainsi, pour le déploiement de la nouvelle offre de formation, le cadrage pédagogique a été accompagné d'un cadrage économique (plafond d'heures équivalent travaux dirigés par composante et ratio heures de formation / nombre d'étudiants maximum par catégorie de formation), mobilisant le domaine des finances. Le cadrage économique est basé d'une part sur une analyse de l'offre de formation actuelle (évolution des inscriptions pédagogiques et de la charge théorique et réelle pour chaque composante, histogramme de répartition du présentiel et du coût par étudiant par catégorie de formation) et, d'autre part, sur des simulations de croissance de charges pour différents scénarios de croissances d'effectifs tenant compte des capacités d'accueil votées.

Les modifications de SGCE permettant de disposer dans la même application de SGCE « classique » du service en cours et de la préparation d'une nouvelle accréditation ont été réalisées. SGCE a également été modifié pour répondre aux évolutions réglementaires (blocs de compétences, nouvelles formes d'enseignements, etc.). La nouvelle version a été mise en production en septembre 2021. Les facultés Sciences et Ingénierie et Sciences du Sport et du Mouvement Humain ont depuis saisi la totalité de leur nouvelle offre durant le premier semestre 2021-2022. La CFVU de décembre 2021 en a vérifié le respect du cadrage pédagogique. Suivront alors les Modalités de contrôle des connaissances et des aptitudes et la publication de la nouvelle offre de formation (syllabus et affichage sur le site web de l'UT3).

Jusqu'à présent, l'ensemble de l'offre de formation était saisi à la main dans Apogée. Pour la partie Licence-Master, cela a représenté plus d'un an de travail pour la DFVU en 2016 alors que toutes les données avaient été saisies par les responsables de départements et de mentions dans SGCE accréditation. Pour mettre fin à ces doubles saisies très fastidieuses et potentielles sources d'erreur, l'équipe de développement SGCE a livré, en juillet 2021, un injecteur SGCE vers Apogée, permettant le transfert automatique des données, divisant par 4 le temps de modélisation des formations dans Apogée. Cet injecteur a été utilisé pour l'ensemble des BUT 1, pour les nouveaux Masters articulés avec ANITI ou avec les EUR ayant démarré en Septembre 2021.

Relations internationales

Depuis 2021, les Relations internationales de l'UT3 sont organisées en deux axes : Relations internationales et mobilités et Projets européens et internationaux, s'appuyant sur deux pôles au sein du département des Relations européennes, internationales et de coopération. Cette structuration

rend le service plus cohérent vis-à-vis de sa mission et plus lisible par ses usagers. Le Comité Stratégique des Relations Internationales, mis en place en 2020, se réunit désormais mensuellement et la participation active d'élus étudiants a fortement enrichi les échanges.

Un point d'orgue a été d'améliorer les outils de pilotage du domaine. Une cartographie des actions internationales a été menée au moyen du développement du Wiki des Relations Internationales, il répertorie les micro-réseaux tant informels que formalisés par des accords-cadres ou des projets labellisés et/ou financés. Cette plateforme Wiki en est à l'étape de débogage et d'alimentation de la partie publique. Le développement d'une partie intranet du Wiki permettant une numérisation agile de certaines activités a été réalisé. Elle contient, entre autres, des journaux collaboratifs qui permettront un suivi et des extractions d'informations très utiles pour le management et les rapports des activités du service.

Un réseau de correspondants Relations Internationales au sein des laboratoires, des facultés et départements de l'UT3 est en cours de constitution.

Relations Internationales & Mobilités

Une étude complète sur la dynamique d'inscription des étudiants étrangers à l'UT3 a été menée par un statisticien en stage postdoctoral, et a conduit à une synthèse sur les caractéristiques (pays d'origines, statut de résidence, etc.) des étudiants étrangers et également au développement d'un modèle statistique de prédiction construit sur les données réelles d'inscription.

L'internationalisation des diverses applications interfaces entre l'Université et le public faisant partie des priorités opérationnelles de notre établissement et compte-tenu du démarrage de nos EUR, il était très urgent que la plateforme e-candidat soit proposée en anglais. La traduction complète du fichier des termes et actions a donc été effectuée.

La volonté de l'établissement de développer la mobilité étudiante sortante dès la L2, implique de multiplier les potentiels lieux de stage dans le monde. Pour cela, notre partenariat avec l'Université des sciences et technologies d'Hanoï a été réactivé. Le renforcement des liens privilégiés avec l'IRD dont notre Université bénéficie est également en cours.

Enfin, sous l'impulsion de la Présidence de l'UT3, deux appels d'offres de bourses doctorales fléchées vers des pays en grande difficulté ont été instaurés. Le premier concerne le recrutement d'une étudiante afghane, résidant en Afghanistan ou récemment exilée. Pour le second, il s'agit de recruter un étudiant ou une étudiante du Liban. Concernant l'initiative pour l'Afghanistan, les Universités UT1 et UT2 se sont jointes à l'UT3 pour lancer un appel d'offres conjoint sur trois allocations doctorales (une par établissement). Le processus de sélection, par les directeurs des Ecoles doctorales, pour les deux contrats doctoraux (Afghanistan et Liban), a été réalisé en janvier 2022. L'accueil des trois étudiantes afghanes et de l'étudiant ou étudiante du Liban devrait avoir lieu début 2022.

Projets Européens et Internationaux

Malgré la baisse de l'activité contractuelle liée à la pandémie Covid-19 et au changement de Programme cadre européen (Horizon Europe), plusieurs projets nouveaux ont été déposés (Europe Beyond-Universesh ; Erasmus+ projet Méta-Learning ; un projet de Partenariat avec l'enseignement supérieur africain ; un projet de l'Agence française de développement).

La gestion des projets stratégiques s'est déroulée comme prévu, parmi eux le projet Alliance universitaire Universesh (y compris son pendant ANR et Beyond-Universesh) dont l'établissement coordinateur est l'UFTMiP et dont l'UT3 a la charge du bloc de tâches n°3. Une cheffe de projet a été récemment recrutée.

Deux nouveaux AAP ont été conçus. L'un porte sur la Mobilité de doctorants, pour une période courte (2 mois maximum). Le texte de cadrage et la métrique de l'évaluation ont été créés et validés par la CR. L'AAP sera lancé début 2022. L'autre porte sur les Contrats doctoraux Internationaux. Ce dispositif vise soit la consolidation des actions liées aux Unités de Recherche Internationales labellisées, soit l'initiation et/ou la consolidation des relations avec des équipes de recherche reconnues des pays considérés comme « prioritaires ». Le texte de cadrage et la métrique de l'évaluation seront proposés à la validation par la CR au tout début 2022.

Enfin, la présentation et l'évaluation des demandes pour l'approbation des nouvelles (ou le renouvellement) Unités de Recherche Internationales a été uniformisée.

Partenariats socio-économiques - Innovation

Les projets menés en 2021 s'inscrivent dans la continuité des actions menées en 2020.

Le Catalyseur, structure d'acculturation à l'entrepreneuriat et à l'accompagnement à la création d'entreprise a été renforcé :

- Sur le nouveau volet Recherche et Innovation du DSG2, le projet « Innovation, Créativité et Entrepreneuriat dans la Recherche » propose aux équipes de recherche une offre de services sécurisant le projet de thèse (pour limiter les abandons), sensibilisant à la créativité, à l'innovation et à l'entrepreneuriat. Il propose également d'accompagner les personnels, les jeunes chercheurs et les doctorants dans leur projet éventuel de création d'entreprise. Deux personnels en CDD (décembre 2021), consultants pour l'ingénierie pédagogique et pour l'accompagnement des porteurs de projets de startup, sont venus se rajouter aux deux CDI mis en place l'an passé ;
- La plateforme de prototypage FabLab a été intégrée au Catalyseur qui assure depuis la gestion du matériel et des personnels pour l'animation (2 Fab Managers), l'association CampusFab étant en charge de la gestion des consommables *via* les inscriptions.

Un projet a été déposé à l'AAP « Promotion et Accompagnement de l'entrepreneuriat étudiant et des projets innovants » de la Région Occitanie (septembre 2021) dans l'objectif du maintien des ressources pour la période 2022 à 2024.

Au niveau du bilan des activités 2021 du Catalyseur : 47 projets de startup ont été accompagnés (sur 78 inscrits au Catalyseur) portés par 14 personnels et 134 étudiants, et sur lesquels 13 ont conduit à la création d'une entreprise (ce qui porte à 73 le nombre d'entreprises créées depuis 2016) ; 3543 étudiants ont été formés de la Licence 1 au Master 2 ; 13 événements (conférences et tables-rondes d'acculturation à l'innovation et à l'entrepreneuriat) ont été organisés, auxquels s'ajoute l'école du Catalyseur (une première semaine pour former à la créativité et à l'innovation et une deuxième semaine sur l'intra/entrepreneuriat ; début juin et début juillet 2021), déployée aussi dans le cadre du projet Pulse-Capacity Building (fin juillet 2021).

Concernant le FabLab, 65 étudiants et personnels ont été inscrits sur l'année 2021. Les Fab Managers ont assuré 59 formations (une centaine d'heures) auprès de 145 personnes. A noter aussi la mise en place des « café bricol », événements ouverts à tous les usagers du campus pour la réparation d'appareils électriques et électroniques usagers, avec des conseils et en toute sécurité, pour prolonger leur durée de vie.

La fondation Catalyses a été restructurée pour valoriser et développer les partenariats. Un nouveau conseil de gestion a été mis en place en élargissant le nombre de membres extérieurs. Un bureau de la fondation a aussi été constitué. Il s'est réuni mensuellement pour suivre et programmer les activités de la fondation. Ces actions ont entraîné des modifications des statuts (CA du 5 juillet 2021). La procédure encadrant le mécénat (financier, en nature, et de compétences) a été définie à partir des

principales étapes qui sont l'acceptation du don par le CA, le conventionnement, le suivi et enfin la validation interne permettant d'établir le reçu fiscal. Enfin, la fondation a travaillé, avec le soutien du service Communication, à l'élaboration d'une nouvelle identité graphique plus moderne qui permette de mieux mettre en avant l'appartenance de la fondation à l'UT3.

Afin de développer et mieux suivre les partenariats, le mécénat de compétences, notamment avec la société MODIS, a été cadré et amplifié pour permettre de disposer de ressources supplémentaires (9 ETPT valorisés à hauteur de 431 k€). L'ensemble des projets de mécénat (incluant le projet de la MFJA), représente un total proche de 1,25 M€ de ressource pour l'établissement.

Un soutien à l'émergence de projets innovants et transversaux a été repensé pour développer le rayonnement de l'Université. Plus d'une trentaine de projets ont fait l'objet d'un soutien durant l'année 2021. Cette année encore, les étudiants et personnels ont montré un réel engouement pour l'AAP lancé par la fondation Catalyses avec le dépôt de 26 projets. Six de ces projets ont été retenus pour être accompagnés et soutenus en 2021 pour une enveloppe globale d'un peu plus de 80 k€ (le détail sur le site de la fondation : <https://www.catalyses.fr/laureats-2021/>).

Enfin, l'implication de l'UT3 dans les structures pour la valorisation et l'innovation a été réaffirmée ou renforcée pour mieux faire valoir la place de notre Université. Cela concerne notamment la SATT Toulouse Tech Transfer, mais également l'Aerospace Valley ou, avec un regard particulier, l'Innov'Pôle Santé du CHU de Toulouse.

Les processus support

Ces processus portent l'activité des services administratifs de support de notre établissement.

Finances

Le pilotage des Finances s'inscrit dans un cadre et un calendrier fixé par notre tutelle ministérielle et fait l'objet de jalons connus et récurrents.

Elaboration et suivi du Budget

Par manque de ressources humaines compétentes, les corrections de prévisions du budget initial 2021 apportés par les deux budgets rectificatifs n'ont été que partielles (rectifications de la masse salariale basées sur les notifications reçues en cours d'années et non sur les prévisions réactualisées chaque mois).

Concernant l'élaboration du budget prévisionnel 2022, l'objectif est d'atteindre la convergence des périmètres des composantes, avant de passer à une répartition dynamique du budget par clés de répartition. L'idée est d'actualiser la répartition de moyens sur l'évolution des charges réelles qui pèsent sur chaque composante. En 2021, une première étape a consisté à sécuriser le financement du plan GER sur la durée du SPSI. Pour 2022, la centralisation de la gestion des fluides marque une deuxième étape dans la convergence des périmètres des composantes puisque jusqu'à présent certaines composantes payaient directement leurs fluides et d'autres pas. Pour 2023, il faudra traiter le gardiennage et le nettoyage des locaux.

Pilotage de la masse salariale

Depuis le passage de l'UT3 aux Responsabilités et Compétences Elargies (2010), le pilotage de la masse salariale cadre les campagnes d'emploi, mais bénéficie d'outils et de modes opératoires inadaptés. Des optimisations ont été entreprises : un outil de pilotage de la masse salariale du Centre de responsabilité budgétaire RH a été développé (i.e. hors masse salariale des composantes et de la Recherche), qui intègre à la fois un suivi d'agent et différentes méthodes de projections de masse salariale pour les mois et années à venir. Il permet de suivre la consommation de la masse salariale et des ETPT, de faire des prévisions de consommation des budgets disponibles, de comparer et d'analyser de façon automatique les écarts entre les prévisions et le réellement consommé pour les ETPT et la masse salariale. Livré à l'été 2021, il sera déployé dès janvier 2022.

Ressources humaines

En 2021, les procédures autour du suivi de carrière des enseignants-chercheurs ont été revues :

- Mise en place des Groupes d'avancement (mars 2021) et des procédures associées avec passage devant les instances et inscription aux lignes directrices de gestion ;
- Veille sur les évolutions relatives aux carrières et en particulier la LPR 2021-2030. Pour ce faire, les indicateurs statistiques relatifs aux sections CNU et ratios tels que Homme/Femme, Maîtres de conférences / Professeurs des universités, Maîtres de conférences habilités à diriger des recherches ont été produits ;
- Suivi et organisation des comités de sélection pour les recrutements.

De même, les lignes directrices de gestion de promotions et valorisation des parcours professionnels ont été formalisées et adoptées par le CA (mars 2021). Le document intègre les nouvelles modalités pour les procédures de promotion des personnels BIATSS (Liste d'aptitude et Tableau d'avancement).

Les travaux autour de la Cotation des postes ont débuté en février 2021. L'élaboration d'une première cartographie des emplois BIATSS de l'UT3 a été réalisée (mars 2021) et la mise en place de la cotation des postes adoptée en CA d'octobre 2021 avec une rétroactivité pour l'année 2021. La cotation intègre la répartition des postes dans les groupes de cotation et la définition des montants planchers. Un premier critère de modulation lié au grade de l'agent a pu être adopté.

Les procédures et moyens de traitement des Risques psychosociaux ont été redéfinis en intégrant :

- Le déplacement/remplacement des agents ;
- L'anticipation des problèmes associés ;
- Le suivi des dossiers de Risques psychosociaux collectifs.

Une montée en puissance du télétravail (passage de 50 télétravailleurs en 2020 à 550 télétravailleurs fin 2021) a été menée, avec un accompagnement au moyen de la formation des n+1 et des télétravailleurs. En lien avec la DSI, l'infrastructure (VPN, softphone, serveur d'accès distant) a été mise en place et un équipement a été fourni (pc portable, casque, écran ...) à chaque télétravailleur, afin d'exercer ses activités de façon sécurisée et dans de conditions optimales pour garantir le bien-être au travail.

L'optimisation des différentes ressources à disposition (masse salariale libérée, Orientation et réussite des étudiants, Réforme des études de santé, LPR, plan France relance) a permis de proposer une campagne d'emploi 2022 meilleure que celle de 2021 (100 % des départs de personnels BIATSS et 65 % des départs d'enseignants et enseignants-chercheurs ont pu être remplacés, auxquels s'ajouteront 18 repyramidages de Maîtres de conférences par la LPR).

Patrimoine

La reprise du plan Toulouse Campus a particulièrement requis l'implication du pôle patrimoine de l'UT3.

Les principales opérations menées en 2021 sont les suivantes :

- Validation de l'avant-projet pour le projet Chimie, Matériaux et Procédés, alors que celui-ci était bloqué dans cette phase depuis mi-2020 pour dépassement de budget. L'ensemble des Directeurs d'unités de recherche concernées ayant validé la proposition de réajustement, le projet se poursuivra avec la publication de l'appel d'offre début 2022, devant conduire à un démarrage de la construction fin 2022 ;
- Mise en place d'une épicerie solidaire. La réhabilitation du bâtiment 4R3, permettra la création de lieux de vie (localisation définitive de l'épicerie solidaire, laverie, point chaud, etc.) et des 200 logements pour étudiants. Le cahier des charges de l'appel d'offre établi sera discuté début 2022 en CA. Or l'UT3 était une des rares universités à ne pas offrir aux étudiants les services d'une épicerie solidaire. En attendant la réalisation du projet de valorisation du bâtiment 4R3, le choix d'une installation temporaire dans le bâtiment 1TP1 a été fait. Les travaux réalisés au second semestre 2021 ont permis l'ouverture de l'épicerie solidaire en décembre 2021 ;
- Le tiers-lieu pour Le Catalyseur (qui obtient des résultats de tout premier plan au niveau national pour la création de start-up). La pérennisation de son activité passe par l'affectation de locaux lui donnant la visibilité qu'il mérite. Initialement, seuls les équipements lourds étaient prévus dans le bâtiment 3SC, il a été choisi de déplacer l'ensemble des activités de ce service vers le bâtiment 3SC, en veillant au relogement des structures en place.

Divers gros travaux et maintenances ont été également chiffrés, financés et pour partie menés à bien :

- Demande de financement en avance du CPER 2021-2027 pour la remise en état des salles blanches du laboratoire Géosciences et Environnement de Toulouse a été portée auprès de la Région par les tutelles ;
- Lancement de l'opération « Dauzère-Soler » visant à installer un spectromètre infrarouge sur le télescope Bernard Lyot du Pic-du-Midi et à créer des lieux de vie pour les chercheurs et les étudiants ainsi que des salles de pilotage centralisé des instruments de l'observatoire ;
- Engagement concernant la relocalisation du service commun de cryogénie au bâtiment 4TP1 dès que la restructuration des bâtiments de Travaux Pratiques de Biologie (opération 4TP4 du CPER 2015-2020) sera menée à bien ;
- Évaluation socio-économique du projet de bâtiments pour la faculté de Santé. Le projet immobilier accompagnant la création de la faculté de santé, fournissant des locaux adaptés aux pratiques pédagogiques actuelles et futures a été chiffré. L'ampleur du projet nécessite légalement une évaluation socio-économique (prestataire société Services Conseil Expertises et Territoires retenu par la région Occitanie). Une contre-expertise par le secrétariat général pour l'investissement a été demandée à l'initiative de l'UT3 fin juillet et est en cours.

Une rationalisation de la gestion des opérations patrimoniales a enfin été menée par :

- La définition des principes de la gestion centralisée des fluides. Les nouveaux bâtiments du plan Toulouse Campus n'ayant pas fonctionné une année complète en régime permanent, la proposition de s'appuyer sur les chiffres votés en CA lors de l'approbation des dossiers de

demande d'expertise a été validée par l'ensemble des instances. Une réévaluation mi-2022 réajustera les budgets correspondants ;

- Le transfert du Service de Gestion et d'Exploitation de la chancellerie du Rectorat à l'UFTMiP. La convention de création et du règlement administratif, technique et financier a été finalisée et la représentation des établissements proportionnelle à leur importance et le maintien des services au niveau et aux coûts pratiqués ont été approuvés au CA d'octobre 2021 ;
- Le conventionnement avec le CROUS (MFJA, MRL). L'aménagement des lieux de vie n'ayant pas été prévu dans l'enveloppe du plan Toulouse Campus, une convention d'occupation des surfaces dites « lieu de vie » a été signée avec le CROUS pour 15 ans, après approbation au CA, afin d'amortir la charge des travaux ;
- La reprogrammation des opérations immobilières liées au GER. Pour raison calendaire, le SPSI n'avait pas intégré le plan France relance portant sur la rénovation énergétique des bâtiments publics. La création d'un d'outil permettant d'évaluer la faisabilité financière et RH a été mis en production et servira désormais à une programmation plus agile des opérations.

Numérique

Les actions en matière de numérique relèvent des besoins des usagers, des obligations réglementaires et de la stratégie numérique liant les besoins des usagers à la stratégie globale de l'établissement. La plupart des actions sont ainsi liées à un domaine fonctionnel (Formation, RH, Recherche, Finances, Patrimoine, etc.). De façon systématique, le Délégué à la protection des données et les Responsables Sécurité des Systèmes d'Information en lien avec le Chargé de mission « Sécurité système d'information de l'état » sont impliqués dans ce genre d'opérations.

La réflexion sur la mise en place du Data center Occitanie (prévue pour une phase de démarrage de 3 ans en janvier 2023) est en cours avec tous les établissements du site. En guise d'étape préliminaire, les serveurs de l'UT3 doivent être regroupés au sein du Data center UT3 dont les caractéristiques tant en matière de qualité de service que de caractéristiques énergétiques sont quasi optimales. L'accueil d'un certain nombre de serveurs de l'UMR LAPLACE (définition des zones à régime restrictif, électricité, réseau) est en cours et sera effectif à l'automne 2022. De façon systématique, le Délégué à la protection des données en lien avec le Chargé de mission « Sécurité système d'information de l'état » sont impliqués dans ce genre d'opérations comme dans tous les projets logiciels.

Dans le cadre de la mise en place du SI Décisionnel, la Direction des SI prend sa part dans la mise en place de ce système (machines, outils, import de données) et le déploiement (rapports et habilitations).

L'élaboration du Schéma directeur du numérique a été avancée suite à son financement au DSG2 2021 et fera l'objet d'un vote au CA en fin 2022. Outre la définition des grandes lignes de développement en matière de numérique, un tel schéma permet une meilleure planification et donc une meilleure utilisation des ressources humaines.

La réflexion sur la structuration du nouvel ENT a été initiée, pour un déploiement prévu mi 2022.

La dématérialisation se poursuit. Ainsi, le logiciel de gestion du patrimoine (ABYLA) a été mis en production et les fiches horaires ainsi que les demandes de télétravail, en lien avec le logiciel de congés, déployées. La dématérialisation de l'entretien professionnel et du dossier agent ont été repoussées en attente de la fiabilisation du module SIHAM prévu à cet effet. Là encore, les dossiers agent profiteront du déploiement de la dernière brique « RH » du SI Décisionnel (dont masse salariale).

Soucieuse des enjeux, l'équipe de gouvernance a dégagé une enveloppe budgétaire exceptionnelle pour équiper progressivement chaque agent en matériel mobile afin d'assurer la continuité des activités en situation de crise.

Enfin, à la demande de la Mission Formation Continue et Apprentissage, la Direction des SI a mis en place un logiciel « FCA manager », qui permet de mieux modéliser l'activité de formation continue et d'alternance. Il devrait être utilisé à compter de janvier 2022.

PROJETS 2022

Université Toulouse III – Paul Sabatier



Cabinet de la Présidence

SOMMAIRE

Préambule	24
Les processus de pilotage	
Gouvernance et pilotage.....	24
Politique de site.....	25
Responsabilité sociétale de l'Université.....	26
Communication / Information / Culture.....	26
Les processus mission	
Recherche, valorisation et diffusion du savoir.....	27
Formation et Vie étudiante.....	28
Relations internationales.....	28
Partenariats économique et industriel - Innovation.....	29
Les processus support	
Finances.....	30
Ressources humaines.....	30
Patrimoine.....	31
Numérique.....	31
Annexes	
Liste des abréviations.....	32

Préambule

Le document liste de façon très synthétique les projets identifiés comme prioritaires pour l'année 2022. Leur contextualisation est à rapprocher du document « Rapport d'activité » quand les projets indiquent une continuité par rapport à 2021.

Les projets et chantiers sont issus de la feuille de route consolidée Ambitions / Processus qui fait l'objet d'un suivi en jalons, livrables et indicateurs.

Les processus de pilotage

Gouvernance et Pilotage

Les sept projets déposés lors du DSG1 2022 sont en cours d'arbitrage par le Rectorat et le Ministère. Trois ont été proposés dans le volet Recherche et Innovation de l'AAP. Le premier concerne la construction d'une base de données en soutien à l'interdisciplinarité et au transfert pour la valorisation, destiné à accroître les ressources propres. Le second projet concerne le dialogue sciences & société pour financer un AAP interne de diffusion des connaissances et de la culture scientifique et technique, mobilisant au besoin les collections scientifiques de l'Université. Le troisième projet concerne l'accompagnement à la science ouverte pour développer l'acculturation à la science ouverte auprès des unités de recherche pour les publications, les données et les codes de la recherche.

Et quatre projets ont été proposés dans le volet hors Recherche et Innovation de l'AAP. Le premier concerne la mise en place de la Licence flexible pour les mentions du portail sciences du numérique, appliquées et fondamentales. Le second projet concerne la mise en place d'une Mission Environnement Energie Transition dans le cadre de la RSU pour atteindre les objectifs en termes de transition énergétique, numérique durable, biodiversité, écoresponsabilité et mobilités, conformément aux engagements pris lors de l'obtention du label DD&RS. Le troisième projet concerne l'intégration de la Démarche Qualité dans l'organisation administrative de la Faculté Santé. Enfin, le quatrième projet est relatif à la diversification des formations et de la professionnalisation en STAPS, pour la réussite des étudiants (demande de postes pérennes).

L'UT3 a également contribué à la préparation du DSG1 2022 de l'UFTMiP. Trois projets sont en attente d'arbitrage : pour l'accompagnement de la mise en place des bilans de gaz à effet de serre Laboratoires et Etablissements, pour l'accompagnement de la mise en place du Centre Opérationnel Ouest du Data Center et pour la mise en place d'une offre de services premium dans le cadre de l'accueil des chercheurs internationaux.

Pour le premier trimestre 2022, il est prévu de revisiter les statuts des composantes de l'UT3. Ceci permettra (i) de répondre à la demande de la FSI (travail démarré en novembre 2020, mais interrompu en mars par la présidence, en attente de la création des Directoires de la recherche effective en avril 2021, puis reporté par la direction de la FSI pour cause de période pré-électorale (élection du Doyen en décembre 2021)), (ii) d'accompagner la création de la Faculté Santé dont les statuts ont été votés par le CA en octobre 2021 et (iii) d'intégrer dans les statuts de l'UT3 la création des Directoires de la recherche et du Comité d'Orientation Scientifique. De façon plus générale, la Direction des affaires juridiques et institutionnelles a entrepris de revisiter et mettre à jour les statuts de tous les organes de l'UT3 (directions centrales, services communs, instances, etc.) pour y intégrer les évolutions réglementaires.

L'année 2022 sera mobilisée sur le dossier des Contrats d'Objectifs et de Moyens (COM) avec les composantes, en déclinaison du contrat pluriannuel de l'établissement dont la signature est annoncée pour mars 2022. La priorité sera donnée à la Faculté Santé en création, à la F2SMH et à l'OMP, dépourvues de COM, puis aux autres composantes dont les COM seront en renouvellement (FSI, IUTA, IUT Tarbes).

Un travail important sera consacré également à adapter la gouvernance de l'UT3 au projet structurant porté pour le site, quel qu'en soit le format institutionnel. Ce travail démarre en février 2022, à l'issue du dépôt du dossier en réponse à l'appel à projet du PIA4 « ExcellencES sous toutes ses formes ».

Côté pilotage, la sensibilisation des acteurs à la démarche Qualité doit être maintenue, voire amplifiée. L'animation et le suivi des Groupes de Travail autour de la feuille de route ambition/processus doivent être soutenus afin de garantir la mise en œuvre du projet de l'établissement. Peu de ces groupes sont à ce jour non demandeurs d'un accompagnement dans l'animation et le suivi, nécessitant l'intervention de l'équipe démarche qualité, amélioration continue. Dans ce cadre, un travail prioritaire portera sur la mise en place des tableaux de bords par processus, destinés au suivi des actions et à alimenter le tableau de bord présidentiel.

Un chantier essentiel pour notre établissement résidera dans la formalisation de procédures écrites facilement accessibles (par l'ENT) *a minima* pour les processus et procédures clés de l'établissement (finances, comptabilité, RH, campagne de postes, scolarité, flux de contractualisation, RSU, etc.). Le déploiement d'une première version complète est planifié pour la rentrée universitaire 2022.

Politique de site

En réponse à l'AAP « ExcellencES sous toutes ses formes » du PIA4, les établissements ESR du site, associés aux ONRs, ont déposé le projet TIRIS auprès de l'ANR le 1^{er} février 2022.

Le volet relatif à la transformation institutionnelle du site du projet TIRIS repose sur une ComUE expérimentale « Université de Toulouse 2023 », en création au 1^{er} janvier 2023. Dans ce cadre, l'UT3 s'engage de manière très volontariste dans la réalisation des différentes phases qui vont jaloner l'année 2022. En premier lieu, le travail nécessaire sur la définition des statuts de l'UT23 devra être finalisé d'ici le mois de mai, en préparation à l'audition par le jury international du PIA4. Un avis favorable de ce jury au mois de juin engagera alors les établissements ESR du site dans un processus d'adoption de ces statuts par leurs CA. Puis viendra le temps de la réflexion sur les mises en commun (préparation du transfert des services et objets de l'actuelle UFTMiP, transfert du doctorat, accréditation des formations, etc.) adoptées dans le texte des principes fondateurs de l'Université de Toulouse par les CA des établissements en juin-juillet 2021.

Les projets scientifiques du projet TIRIS, incluant les domaines de la Recherche, de la Formation et des Sciences & Société seront mis en place dès la création de l'UT23, en janvier 2023. Ils seront opérés sous la forme d'AAP.

En parallèle de la réalisation du projet TIRIS, l'UT3 poursuivra son implication dans la réalisation des projets compilés dans le contrat pluriannuel du site 2021-2026 ainsi que dans l'accompagnement des défis-clé financés par la Région.

Responsabilité Sociétale de l'Université

Après l'élaboration des documents règlementaires qui étaient en souffrance, il faut à présent dégager les moyens de leur mise en œuvre (Plan égalité, SDPH, Multimodalité).

Nous définirons la feuille de route « des transitions » : la maîtrise de la gestion environnementale et l'accompagnement des transitions énergétiques et numériques constitue le prochain gros projet, avec une première étape reposant sur le bilan carbone des UMR, dans le cadre du dispositif labo1.5. Un autre chantier vise à donner les moyens de définir la feuille de route détaillée des transitions environnementales et sociétales. Coconstruite par les membres de la communauté universitaire, elle vise, au-delà des engagements, à analyser leur impact, planifier et évaluer leur mise en œuvre et à accompagner « le changement » dans les indispensables enjeux de transitions.

Nous veillerons à assurer la visibilité et la continuité du label DD&RS obtenu en décembre 2020 pour 2 ans, qui constitue, tout comme l'annonce de la signature de l'engagement COP2 en avril 2021, un repère pour les étudiants, pour les personnels, pour les entreprises et partenaires dans leur choix de recrutement et de collaboration. Ceci implique de mettre en place le cadre nécessaire à la reconduction du label DD&RS en 2022 au niveau du pilotage et des moyens humains.

D'autres dossiers de labellisations seront initiés, parmi lesquelles « structure handi-accueillante, handi-sensible » et « structures écosensibles ».

Communication / Information / Culture

L'évolution diagnostiquée comme essentielle de la Direction de la communication, de la culture et des événements sera opérée. Elle concernera en particulier la redéfinition des pôles, le recentrage sur les activités métiers Communication Culture Evénements et des recrutements sur des activités essentielles métiers de la communication (régie auditorium, capture vidéo/photo, communication scientifique, ...).

Concernant la communication et les événements seront réalisés le(a) :

- Déploiement de nouveaux modes de communication : événements en direct type webinaire (formule retenue pour les vœux 2022), capsules vidéo, réseaux sociaux ;
- Renforcement de la communication interne, notamment par la création de newsletters spécifiques, en complément du Paul Sab' Hebdo (newsletter générique) : vie étudiante, recherche, international, nouvelles pédagogies, etc. ;
- Consolidation du réseau de correspondants communication dans les services et les composantes ;
- Poursuite du travail sur l'ENT : montage du comité utilisateurs, constitution des groupes de travail ; cadrage des contributions ; mise en production.
- Amplification des événements accueillis dans le Hall et l'Auditorium Marthe Condat avec des formules clé en main ;
- Inaugurations des nouveaux bâtiments MRL et CBI.

Côté culture, 3 projets seront menés :

- Relance des Grandes Ouvertures en partenariat avec l'Académie des Inscriptions et Jeux Floraux sous une forme rénovée et multimodale ;
- Finalisation du projet « Dieuzaide sur le Campus » : 3 conférences et installation du Parcours ;
- Poursuite du 1 % artistique des bâtiments MRL-MEP et R-Phy (comité technique, comité artistique, mise au concours et choix de l'œuvre) et lancement pour les nouveaux dossiers CMP et PABS-B.

Les processus mission

Ces missions correspondent au service public que nous opérons pour l'état et sont par essence des missions transverses aux services administratifs de support de l'établissement.

Recherche, valorisation et diffusion du savoir

Une grande partie des efforts 2022 portera sur la continuité des projets initiés en 2021, en lien avec l'ambition et donc le contrat pluriannuel. Ainsi seront poursuivis :

- La mise en place de procédures transparentes et opposables de répartition des ressources :
 - Dotations des Unités Propres de Recherche, des Fédérations de Recherche et des Plateformes technologiques et d'expertise ;
 - Allocations doctorales pour les volets international, projet recherche, interdisciplinarité et les dotations aux ED ;
 - Suivi des dispositions mises en place dans les conventions de mixité (institutions gestionnaires et mandataires) ;
- La mise place de la démarche qualité autour de la politique « Recherche » ;
- En lien avec le travail des Chargés de mission :
 - Objets du PIA : suivi des projets en cours et des projets en gestation, apporter des réflexions sur le devenir des projets dont le financement se termine en 2025 ;
 - Liens avec la Recherche Clinique : poursuite du renforcement des liens entre l'UT3 et le CHU de Toulouse afin de favoriser l'interdisciplinarité et d'améliorer la visibilité de la recherche en santé du site. Dégager des moyens d'appui à l'émergence de l'interdisciplinarité en recherche clinique. Un point d'attention particulier sera la synergie avec le développement du CUERS ;
 - Collections et Patrimoine Immatériel et Collections Scientifiques : poursuite de l'inventaire et de la numérisation, recherche de financements et préparation de manifestations d'envergure pour la valorisation des collections (ex : exposition minéralogique) ;
 - Éthique : suivi du déploiement de l'utilisation du logiciel anti-plagiat pour les thèses de sciences, développement des actions de formation à l'éthique, poursuite de la mise en conformité par rapport aux directives nationales et européennes ou internationales.

Concernant l'interdisciplinarité en recherche, la répartition des moyens alloués à la CR intégrera :

- Les allocations doctorales interdisciplinarité ;
- L'appui à l'émergence de l'interdisciplinarité (congrés pour recherche ou conversion thématique bilatéraux, postes dédiés) ;
- Les consultations avec le Service commun de documentation pour le repérage de l'interdisciplinarité dans les publications (par les revues ou les auteurs), le contrat pluriannuel comportant l'identification d'un mécanisme de soutien à la détection de l'interdisciplinarité ;
- L'analyse de la première enquête de terrain sur les projets interdisciplinaires avec recours aux Directoires de la recherche pour la classification des réponses et communication pour valorisation. Une seconde enquête sera lancée sur la période des 4 dernières années ;
- La recherche d'un lieu physique d'interaction aux interfaces.

Formation et Vie étudiante

Un nombre conséquent de chantiers s'inscrivent dans le suivi de la feuille de route Formation / Vie étudiante de l'UT3.

Concernant la Vie étudiante :

- Renouveler le projet PEUPS ;
- Mettre en place des ateliers de pratiques artistiques réservés aux étudiants ;
- Organiser les évènements/conférences dans le cadre de la fête de la science ;
- Structurer un pôle dédié à la relance de l'activité associative, à l'animation du Campus, aux dispositifs d'accompagnement et d'amélioration des conditions d'accueil des étudiants ;
- Aider à la mutuelle-prévention santé, renforcement de l'équipe d'assistantes sociales du site, *via* une contractualisation avec l'UFTMiP ;
- Créer un service dédié à l'emploi étudiant (recensement et diffusion des offres internes et des partenaires) ;
- Créer un cycle d'accueil pour les primo-entrants (kit de bienvenue, refonte du guide étudiant, jeux de piste de découverte du Campus, etc.) et travail autour du mentorat ;
- Favoriser l'organisation d'évènements collectifs par les associations.

Dans le domaine Formation, la nouvelle offre de formation sera mise en place :

- Vérification de l'adéquation entre la nouvelle offre de formation et sa soutenabilité financière (Licence, Licence professionnelle, BUT, Master) ;
- Mise en œuvre de nouvelles conventions de co-accréditation (convention cadre et convention applicative annuelle, procédure, signature) ;
- Mise en œuvre d'un règlement des études pour le contrat pluriannuel ;
- Amélioration des procédures et du circuit de présentation des dossiers à examiner à la CFVU ;
- Préparation de l'affichage de la nouvelle offre de formation.

En ce qui concerne l'innovation pédagogique, il s'agira de :

- Recruter l'aiguilleur et constituer l'équipe de l'axe 2 du dispositif pédagogique ;
- Définir des missions précises et périmètre d'intervention de chaque axe ;
- Communiquer sur le dispositif pédagogique auprès de toutes les composantes ;
- Mettre en fonctionnement le dispositif pédagogique ;
- Recruter un assistant ingénieur pour l'amélioration des ressources déjà créées ;
- Acquérir une station d'enregistrement et d'accompagnement des enseignants dans leur utilisation ;
- Inciter les enseignants à digitaliser et mixer leurs pratiques d'enseignement en proposant des équivalences horaires leur permettant de répondre à leurs obligations d'heures d'enseignement.

Relations internationales

Les projets RI inscrits dans la feuille de route visent à développer les mobilités et à cadrer la stratégie collaborative. Ainsi, les actions 2022 seront de :

- Finaliser la stratégie de l'établissement vers l'international en ciblant des pays prioritaires et en favorisant les activités des Unités de Recherche Internationales ;
- Valoriser le modèle des frais différenciés par le développement, par un apprenti en informatique, d'une application pérenne et utilisable par le service de scolarité pour analyser et prédire en temps réel le flux des étudiants étrangers inscrits à l'UT3 ;

- Globaliser de l'usage du Wiki RI afin de recenser systématiquement les actions internationales de l'UT3 ;
- Traduire le site web des RI en anglais et établir la liaison avec le Wiki RI ;
- Finaliser et maintenir le recensement des formations en Anglais qui figurent dans l'offre de formation de l'établissement. Réfléchir sur des incitations pour amplifier le nombre de ces formations ;
- Mettre en œuvre les AAP (i) pour la mobilité doctorante, (ii) pour le (co)financement des Thèses à caractère international ;
- Expérimenter la nouvelle version de l'accord de cotutelle avant adoption définitive ;
- Initier de nouveaux projets Européens et Internationaux comme établissement coordinateur (Erasmus+ Capacity Building Synergia, ANR Partenariat enseignement supérieur avec le Sénégal, etc.) ou participant (l'Alliance EULIST étant le projet le plus important) ;
- Mettre en place un cycle de formations pour les futurs porteurs de projets sous forme de webinaires, séminaires et/ou accompagnement (mentoring) ;
- Créer une charte pour l'engagement des porteurs des projets et une métrique interne pour estimer les impacts de différents projets à la visibilité de l'établissement.

Partenariats économique et industriel - Innovation

L'année 2022 sera consacrée à renforcer les dispositifs redynamisés et restructurés en 2021.

Pour Le Catalyseur, il s'agira de :

- Déployer le projet « Innovation, Créativité et Entrepreneuriat dans la Recherche » ;
- Pérenniser le Catalyseur. Le projet PIA2 support s'arrêtant en avril 2022, il sera nécessaire d'assurer la prolongation de cette structure, qui a démontré son bienfondé et pour laquelle on note un très fort accroissement des demandes d'intervention dans les formations ;
- Rénover le bâtiment 3SC pour son implantation (avec une levée de fonds prévue par la fondation Catalyses).

Concernant la fondation Catalyses, les besoins seront de :

- Renforcer l'équipe de la Fondation (recrutement d'un fundraiser, notamment pour l'accompagnement du projet Pad'Occ), et organiser le suivi des contacts (acquisition d'un outil Gestion de la relation client) ;
- Mettre en ligne un nouveau site internet.

Afin de renforcer l'Innovation pour les entreprises, les actions viseront à :

- Finaliser la mise en place des mots clefs qui permettra d'obtenir une vision recherche des contrats et partenariats industriels ;
- Identifier des axes de recherche créateurs de valeur ;
- Susciter les coopérations industrielles en fournissant aux industriels une meilleure description de nos compétences de recherche ;
- Consolider et corriger l'étude réalisée par Toulouse Tech Transfert sur l'UT3 ;
- Appliquer des techniques d'Intelligence Artificielle pour le Traitement Naturel du Langage de la base de données des brevets citant les chercheurs de l'UT3 pour détecter les potentialités dans les recherches des laboratoires qui sont utilisées dans l'industrie ou qui pourraient l'être. Ce projet est une des clefs pour sélectionner et développer au moyen d'actions ciblées des coopérations industrielles si les laboratoires sont intéressés.

Les processus support

Ces processus portent l'activité des services administratifs de support de l'établissement.

Finances

Les efforts porteront, comme pour l'année écoulée, sur la mise en place d'un pilotage de la gestion de nos ressources par :

- Le déploiement des rapports de la brique financière de SI Décisionnel ;
- L'utilisation de l'outil de pilotage masse salariale pour suivre et prévoir la masse salariale et les ETPT du Centre de responsabilité budgétaire RH ;
- Le chiffrage de la nouvelle offre de formation pour vérifier le respect du cadrage budgétaire avant le vote du CA ;
- La reprise du chantier de la mise en qualité des processus inhérent à la paye à la fois pour faciliter le pilotage masse salariale et pour atteindre l'objectif d'un centre de paiement unique en 2023.

Ressources humaines

Les chantiers 2022 porteront en priorité sur la rémunération des agents :

- Primes et promotions enseignants et enseignants-chercheurs :
 - Mise en place d'un retour vers les E et EC relatif au suivi de carrière et du CNU ;
 - Mise en place des procédures pour les postes LPR avec inscription aux lignes directrices de gestion Avancement ;
 - Mise en place des comités de promotions Maître de conférences vers Professeur des universités liées à la LPR ;
 - Mise en place des procédures pour les nouvelles primes remplaçant les Primes d'encadrement doctoral et de recherche, Primes pour charges administratives et autres, puis préparation au passage devant les instances ;
- Poursuite du travail sur la cotation des postes BIATSS par :
 - Ajustement des groupes de fonctions ;
 - Obtention de montants complémentaires pour chaque groupe pour augmenter l'attractivité de l'établissement ;
 - Mise en place de nouveaux critères de modulation ;
 - Mise en place des dispositions de la LPR 2021-2030 ;
- Repyramidage pour les Branches d'activité professionnelle A, B, C et D – concours, examen professionnel ;
- Revalorisation du régime indemnitaire des ingénieurs et techniciens de recherche et de formation ;
- Révision des lignes directrices de gestion pour l'emploi contractuel : la charte des contractuels est obsolète et doit être mise à jour, les nouvelles dispositions pour les contractuels seront intégrées et le groupe de travail « mise en place de l'augmentation de la rémunération des contractuels » installé.
- Evaluation intermédiaire HRS4R.
- Création du Comité Social d'Administration (avec élections professionnelles et nouveau règlement intérieur).

- Déploiement du SID RH, avec la base de données sociales pour la fin de l'année 2022.

Patrimoine

En plus du suivi des opérations immobilières du Plan Toulouse Campus, il sera réalisé une :

- Réflexion sur les coûts de fonctionnement des bâtiments (en particulier Recherche) ;
- Rédaction d'un cahier des charges d'un logiciel de gestion des opérations immobilières de toutes natures ;
- Définition d'une démarche globale, outillée, pour la gestion des opérations immobilières impliquant les composantes ;
- Définition détaillée du projet de transfert des équipes « Sciences pharmaceutiques » vers les locaux de Rangueil. Les bâtiments de l'ancienne UFR, Allée des Maraîchers, étant déclarés non conformes et frappés d'un avis défavorable depuis près de 10 ans, l'UMR PHARMADEV et les deux équipes des UMR LGC et CIRIMAT dont les activités sont orientées vers le secteur santé seront enfin relogées. Pour accompagner la Faculté Santé, il a été décidé de reloger ces chercheurs sur le site de l'hôpital de Rangueil dans des locaux des bâtiments dits « L1 » et « L2 », sans attendre la matérialisation du CPER 2021-2027, par la signature d'une convention d'occupation avec le CHU et l'Inserm.

Numérique

La démarche de rationalisation verra :

- L'engagement de l'UT3 dans le Data center Occitanie finalisé mi-2022 ;
- Le Data center de l'UT3 se prépare à héberger un des sites de la plateforme nationale Silecs, destinée à une recherche expérimentale sur divers aspects de l'informatique distribuée, depuis les plus petits objets connectés aux grands Data centers de demain, en passant par les technologies d'interconnexion. La réception de l'équipement est prévue pour le premier semestre 2022 ;
- Une étude pour rationaliser les systèmes de mail a été initiée en vue d'utiliser la même solution pour les personnels et les étudiants. La rationalisation est prévue à l'été 2022 ;
- Une alternative à la solution actuelle pour l'hébergement des vidéos (passage d'une solution propriétaire à une solution Open Source) sera étudiée avec l'UFTMiP.

Concernant l'aspect pilotage :

- Le schéma directeur du numérique doit être finalisé fin du troisième trimestre 2022 ;
- Pour l'amélioration de la communication et de l'image de l'établissement :
 - Finalisation de la structuration de l'ENT des personnels, espérée pour l'été 2022 ;
 - En lien avec le SCUIO-IP, élaboration de l'explorateur de l'offre de formation (projet PIA3) en cours. Sa mise en production est espérée pour décembre 2022.

Abréviations

AAP	Appel à projets
AMUE	Agence de mutualisation des universités et établissements
ANDES	Association nationale de développement des épiceries solidaires
ANR	Agence nationale de la recherche
BIATSS	Bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniques, sociaux et de santé
BUT	Bachelor universitaire de technologie
CA	Conseil d'administration
CAC	Conseil académique
CBI	Centre de biologie intégrative
CdC	Cour des comptes
CDD	Contrat à durée déterminée
CDI	Contrat à durée indéterminée
CFVU	Commission formation et vie universitaire
CHU	Centre hospitalier universitaire
CNRS	Centre national de la recherche scientifique
CNU	Conseil national des universités
COM	Contrat d'objectifs et de moyens
ComUE	Communauté d'universités et établissements
COP	Conférence des parties
CPER	Contrat de plan état région
CR	Commission de la recherche
CROUS	Centre régional des œuvres universitaires et scolaires
CTE	Comité technique d'établissement
CUERS	Centre universitaire d'enseignement et de recherche en santé
CVEC	Contribution de vie étudiante et de campus
DD&RS	Développement durable et responsabilité sociale
DFVU	Division formation et vie universitaire
DGESIP	Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle
DGRI	Direction générale de la recherche et de l'innovation
DSG	Dialogue stratégique et de gestion
ENT	Environnement numérique de travail
EPE	Etablissement public expérimental
ESH	Etudiant en situation de handicap
ESR	Enseignement supérieur et recherche
ETPT	Equivalent temps-plein travaillé
EUR	Ecole universitaire de recherche
FSDIE	Fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes
GER	Gros entretien réparation
GIS	Groupement d'intérêt scientifique
GPAv	Grands projets d'avenir
Hcéres	Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur
IGAENER	Inspection générale de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche
INPT	Institut national polytechnique de Toulouse
Inserm	Institut national de la santé et de la recherche médicale
IRD	Institut de recherche pour le développement
L.AS	Licence avec option "Accès Santé"
LPR	Loi de programmation de la recherche
MESRI	Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation
MFJA	Maison de la Formation Jacqueline Auriol
MRL	Maison de la réussite en licence
ONR	Organisme national de recherche

PASS	Parcours accès santé spécifique
PEPR	Programmes et équipements prioritaires de recherche
PIA	Plan d'investissement d'avenir
RH	Ressources humaines
RI	Relations internationales
RIFSEEP	Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel
RSU	Responsabilité sociétale de l'Université
SATT	Société d'accélération de transfert de technologies
SCSP	Subvention pour charge de service public
SCUIO-IP	Service commun universitaire d'information, orientation et insertion professionnelle
SDPH	Schéma directeur pluriannuel du handicap
SGCE	Système de gestion des charges d'enseignement
SI	Système d'information
SNAF	Sciences numériques fondamentales et appliquées
SPSI	Schéma pluriannuel de stratégie immobilière
STAPS	Sciences et techniques des activités physiques et sportives
UFTMiP	Université fédérale Toulouse Midi-Pyrénées
UMR	Unité mixte de recherche
URU	Unité de recherche universitaire
UT1	Université Toulouse I – Capitole
UT2	Université Toulouse II – Jean-Jaurès
UT3	Université Toulouse III – Paul Sabatier
VP	Vice-présidence